



hique **Charte éthique** Charte
éthique Charte éthique Ch
rte éthique Charte éthique
hique Charte éthique Charte
éthique Charte éthique Ch
rte éthique Charte éthique

À qui s'adresse cette charte éthique ?

La présente charte éthique s'applique à tous les membres du Groupe Voltaire, collaborateurs comme intervenants choisis par notre organisme pour former et/ou accompagner, quels que soient leur niveau hiérarchique, leur lieu de travail ou la fonction qu'ils occupent. Cette charte éthique énonce les **principes directeurs qui guident nos actions et nos interactions** au sein de l'entreprise et avec nos parties prenantes.

Chaque collaborateur doit prendre connaissance de la présente charte, s'engager à la respecter dans le cadre de ses activités et de ses responsabilités, et se conformer aux lois et réglementations en vigueur. L'implication de tous dans le respect des valeurs et des principes éthiques du Groupe Voltaire est essentielle pour nous permettre de mener à bien notre mission, et de garantir notre image et notre réputation.

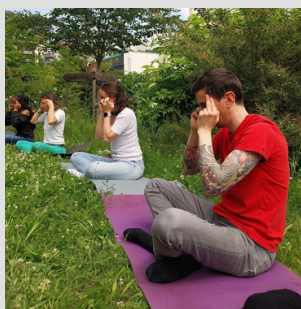
Chaque collaborateur a un rôle à jouer : quelle que soit sa fonction, chacun se doit d'agir avec intégrité, dans le respect de ses clients, de ses collègues et de ses partenaires.

Un dispositif d'alerte est mis en place et présenté dans ce document. Il permet de traiter tout signalement sur les dispositions de la présente charte. Le Groupe Voltaire tient également à s'assurer que ses partenaires, prestataires et fournisseurs respectent des principes équivalents à ceux définis dans la présente charte, qui est portée à leur connaissance sur notre site internet.

Nos engagements vis-à-vis de nos collaborateurs

Le Groupe Voltaire place ses collaborateurs au cœur de ses activités et s'attache à leur offrir un **environnement de travail serein, sûr et de qualité**.

Nous veillons notamment à les sensibiliser, à les informer et/ou à les former à l'éthique des affaires, au respect des lois et réglementations en vigueur, à la santé, à la sécurité et à la sûreté au travail, aux gestes et postures adaptés à leur environnement de travail, aux écogestes au bureau, au droit à la déconnexion, à la cybersécurité, aux RPS et aux données personnelles.



Hygiène, santé et sécurité au travail

La qualité de vie au travail est un engagement fort du Groupe Voltaire : chaque collaborateur doit pouvoir travailler dans un environnement sûr, agréable et respectueux de sa santé.

Nous nous engageons à mettre en œuvre **une politique de santé et de sécurité** qui vise à garantir à chaque salarié un milieu de travail ne comportant aucun danger pour sa santé et sa sécurité, et à maintenir un environnement dans lequel la sécurité et la dignité des personnes sont respectées et favorisent leur bien-être dans le cadre de leur mission. De plus, à certains moments, des salariés peuvent intervenir sur des sites extérieurs. À cet effet, le Groupe Voltaire met à la disposition du salarié les mesures d'hygiène et de sécurité en vigueur chez le client/fournisseur.

Grâce au « **flex office** », chaque collaborateur peut chaque jour changer librement d'espace de travail afin de travailler, s'il le souhaite, à proximité d'équipes différentes, ou au contraire de sa propre équipe. Il peut faire le choix de travailler dans des espaces créatifs, des espaces avec double écran, des espaces silencieux, et également de s'isoler dans des box individuels.

Chacun peut faire volontairement jusqu'à 50 % de **télétravail** chez lui ou dans un lieu doté de tout l'équipement nécessaire à la bonne réalisation de sa mission. Le Groupe Voltaire propose dans ses locaux du siège (concernant 95 % des collaborateurs) des cours de coaching sportif, les services d'une conciergerie avec boutique, des animations toute l'année autour de la RSE, de la transmission des savoirs, etc.

Nous avons mis en place une **politique parentale** qui s'inscrit dans une démarche de respect de l'égalité professionnelle hommes-femmes et qui correspond aux valeurs de notre entreprise. Elle encourage un environnement de travail où les salariés-parents peuvent mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale, et où la parentalité en entreprise est favorisée grâce à un accompagnement des pères et des mères dans l'équilibre de leur rythme de vie : mieux vivre et mieux travailler.

Locaux HQE et cadre de travail agréable



Nos locaux HQE, neufs (2022) et labélisés BREEAM, sont **pensés et aménagés pour un meilleur confort** de travail, avec un confort acoustique, une qualité d'éclairage intelligente et du matériel ergonomique. Ils proposent des espaces conviviaux, avec notamment une salle de repas, des espaces verts, des terrasses équipées de tables de repas et d'ombrage, des espaces de jeux et de pause avec mise à disposition de thés et de café.

Dialogue social



Le Groupe Voltaire encourage et valorise un dialogue social proactif. Chaque collaborateur, dans le respect des lois et du règlement intérieur, a le droit d'exprimer ses opinions, ses points de vue, et peut adhérer aux instances représentatives du personnel.

Au moyen notamment du comité social et économique, une majorité des collaborateurs peut participer à **l'expression collective** permettant la prise en compte de leurs intérêts, notamment dans les décisions relatives à la gestion ainsi qu'à l'évolution économique et financière de l'entreprise.

Mobilité



Afin de limiter les déplacements travail-domicile, le Groupe Voltaire a **mensualisé le télétravail** pour encourager une mobilité plus responsable.

Cette incitation est renforcée grâce à une mobilité plus écologique (vélo, etc.), en particulier avec le remboursement des indemnités kilométriques. Nos locaux, situés en centre-ville, facilitent l'accès par les transports en commun afin de réduire l'utilisation de la voiture, et un parking à vélos privatif avec des prises électriques pour recharger les batteries des vélos électriques est à la disposition des collaborateurs.

Formation et accompagnement des équipes dans la montée en compétences



Le Groupe Voltaire place ses collaborateurs au cœur de sa performance. Nous souhaitons développer les compétences de tous les salariés et garantir l'égalité des chances en proposant les postes en interne, puis en externe.

Diversité



Le Groupe Voltaire est un employeur responsable qui favorise tout type de diversité au sein de ses équipes. Nous considérons que **la diversité est une force**, qu'elle apporte créativité, productivité et performance. Nous veillons à l'égalité des chances et de traitement des collaborateurs.

Nous nous engageons à condamner toute forme de discrimination (qu'elle soit fondée sur le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, ou encore la religion), à promouvoir la diversité ethnique et de genre dans l'équipe, et à garantir l'égalité des chances.

Harcèlement moral et sexuel



Le Groupe Voltaire condamne toute forme de harcèlement (moral et sexuel) et favorise les relations de travail exemptes de toute violence, menace, intimidation, ou de toute forme d'abus. Chaque collaborateur, dans le cadre des responsabilités qu'il exerce, est également invité à ne pas rester inactif ou silencieux lorsque des agissements pouvant relever d'un harcèlement lui sont rapportés.

Nos valeurs de **respect, de bienveillance et d'ouverture d'esprit** interdisent toute atteinte verbale, physique, et tout comportement discriminant, excluant, fondé sur la race, l'origine ethnique, les convictions religieuses, l'opinion politique, l'activité syndicale, le handicap, l'âge, le sexe et l'orientation sexuelle dans le recrutement et l'évolution professionnelle, et font que nous devons assurer une égalité de traitement.

Des formations et des sensibilisations à destination des salariés sont organisées sur ces thèmes. Le règlement intérieur et un comité éthique sont disponibles pour accompagner les équipes. Une procédure d'alerte est à disposition de tous pour un signalement.

Respect des droits de l'homme et abolition du travail des enfants



Le Groupe Voltaire s'engage à respecter les **principes et droits fondamentaux** tels que décrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme édictée par l'ONU en 1948, ainsi que les conditions de travail requises par les conventions de l'Organisation internationale du travail et le droit du travail en France.

Nous tenons également à ce que nos achats de biens et de services soient interdits à tout fournisseur qui utiliserait des enfants, du travail forcé ou obligatoire, de l'esclavage ou toute autre pratique relevant de l'asservissement ou du travail involontaire. Nous avons mis en place une charte d'achats responsables soumise à l'ensemble de nos fournisseurs.

Confidentialité des informations – devoir de loyauté



Le Groupe Voltaire est attaché au respect de la confidentialité concernant notamment les informations de ses collaborateurs, de ses clients et de ses fournisseurs.

Chaque collaborateur a un devoir de loyauté et est soumis à une obligation de confidentialité vis-à-vis de son employeur. Il est responsable des informations confidentielles qu'il reçoit ou traite, et ne doit les utiliser que dans le cadre de ses fonctions professionnelles. En cas de départ, aucun collaborateur n'est autorisé à conserver des documents internes.

Utilisation des outils informatiques et de communication



Notre charte informatique édicte les règles d'utilisation des outils informatiques et de communication. Chaque collaborateur est collectivement et individuellement **responsable de l'utilisation efficace et adéquate des outils** informatiques et de communication.

Dans le cadre de conversations ou de publications, notamment sur les réseaux sociaux, chacun doit s'exprimer avec réserve et retenue, et doit veiller à ce que ses communications soient empreintes de bonne foi.

Respect de la vie privée et des données personnelles



Le Groupe Voltaire accorde une **importance particulière à la protection de la vie privée de ses collaborateurs.**

Ainsi, nous nous engageons dans le cadre de nos activités à : sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux liés au traitement des données à caractère personnel ainsi qu'à la protection de la vie privée ; limiter la collecte des données aux informations pertinentes et strictement nécessaires à la réalisation de l'objectif poursuivi ; traiter les données personnelles de manière loyale, licite et transparente ; prendre toutes les précautions utiles pour garantir la sécurité des données collectées ainsi que leur confidentialité.

Le Groupe Voltaire veille par ailleurs à ce que les prestataires auxquels il pourrait confier la collecte ou l'utilisation de données personnelles respectent ces principes.

Conflit d'intérêts



Le Groupe Voltaire est attaché au respect des principes de **loyauté et d'impartialité.** Chaque collaborateur a l'obligation d'agir de bonne foi en évitant toute action susceptible d'entrer en conflit avec les intérêts du groupe, ou qui pourrait nuire à sa réputation. De cette manière, chaque collaborateur s'engage à alerter sa hiérarchie s'il se retrouve en présence d'une situation de conflit d'intérêts.

Engagements RSE



Le Groupe Voltaire a fait le choix d'engager une politique RSE forte avec **quatre engagements principaux**, qui sont : un engagement social, un engagement sociétal, un engagement environnemental et un engagement économique.

Chaque salarié dispose d'un accès à une plateforme participative qui permet de prendre part à des actions et des animations autour de nos engagements RSE et, s'il le souhaite, de co-proposer des actions RSE. Un réseau d'ambassadeurs RSE interne permet de renforcer notre engagement auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Nos engagements vis-à-vis de nos utilisateurs, clients, partenaires et fournisseurs

Le Groupe Voltaire se mobilise pour la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts, et encourage des pratiques commerciales loyales dans le cadre de ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Excellence éducative

Le Groupe Voltaire s'engage à fournir des **solutions éducatives et de formation de la plus haute qualité qui soit**. Cela implique de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques fondées sur la recherche, d'actualiser régulièrement notre contenu et de nous assurer que nos produits répondent aux normes éducatives élevées.

Le Groupe Voltaire fait intervenir des **professionnels experts en expression écrite et orale** en langue française, encadrés et accompagnés dans le maintien et la promotion durables de leurs compétences grâce à la participation régulière à des groupes de travail, à des entretiens individuels ainsi qu'au passage du Certificat Voltaire tous les ans avec l'obligation d'obtenir au minimum 900 points.

Nous proposons à nos clients lors des coachings un rendez-vous et un suivi personnalisés avec un coach personnel pour être à l'écoute des besoins de l'utilisateur et les accueillir, connaître et comprendre ses attentes, et définir ses objectifs et priorités de perfectionnement en expression écrite et orale.

Accessibilité pour tous

Le Groupe Voltaire s'efforce de rendre ses **solutions accessibles à tous**, indépendamment des capacités physiques, des situations économiques ou des barrières linguistiques. L'inclusion et l'équité sont au cœur de notre mission éducative.

Respect de la diversité

Le Groupe Voltaire prône la **diversité sous toutes ses formes**. Nous nous engageons à créer un environnement d'apprentissage inclusif qui respecte et valorise la diversité des expériences, des cultures, des langues et des perspectives.

Intégrité et transparence

Nous sommes résolument attachés à **l'intégrité académique**. Nous promouvons la transparence dans nos méthodes pédagogiques en fournissant des informations claires sur les résultats attendus, et en encourageant l'honnêteté et l'intégrité chez nos utilisateurs.

Pratiques commerciales

Le Groupe Voltaire **condamne toute pratique commerciale déloyale ou anticoncurrentielle**, et veille à mettre en œuvre des pratiques loyales et transparentes dans le cadre de ses activités. Nous exigeons de nos collaborateurs ainsi que de nos parties prenantes qu'ils adoptent de bonnes pratiques, notamment en s'abstenant de communiquer toute information stratégique à nos concurrents.

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Le Groupe Voltaire est attaché à une conduite intègre des affaires.

Nous **condamnons toute opération de corruption, de trafic d'influence ainsi que toute pratique frauduleuse** dans l'ensemble de nos activités et nous conformons aux réglementations et règles en vigueur.

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme en nous référant en particulier à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail.

Afin de lutter contre tout risque de corruption et de trafic d'influence, le Groupe Voltaire interdit à ses collaborateurs de recevoir ou d'octroyer à un tiers des avantages dans le but d'obtenir un traitement de faveur.

Par ailleurs, les personnes susceptibles de contractualiser avec des clients du groupe dans le cadre d'une convention de parrainage ou de mécénat sont sensibilisées aux enjeux éthiques afin que ces opérations ne soient pas conditionnées à une contrepartie pour une entité du groupe.

Souveraineté numérique nationale et européenne



Le Groupe Voltaire s'engage à **respecter la souveraineté numérique nationale et européenne**. Nous orientons nos choix de solutions et de produits techniques, lorsque c'est possible, prioritairement vers des partenaires français et, à défaut, européens

Relations de confiance et durables



Le Groupe Voltaire s'engage à bâtir des **relations de confiance et durables dans toutes ses relations**, que ce soit avec ses clients et ses utilisateurs, comme avec ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants.

La satisfaction client, valeur centrale de notre stratégie, est mesurée régulièrement. Nous accordons une grande valeur à l'honnêteté : nos informations commerciales, nos documentations, nos communications sont fondées sur des données avérées. Nous favorisons notamment les achats auprès de fournisseurs régionaux, et nous tenons particulièrement à respecter tous nos engagements auprès d'eux à chaque étape, de la demande de prix jusqu'au règlement rapide de la facture.

RGPD



Le Groupe Voltaire s'engage à respecter le règlement général sur la protection des données et la législation pour leur durée de conservation, que ce soient celles de nos clients et utilisateurs, de nos partenaires ou de nos fournisseurs.

Nous sommes également **engagés dans une démarche de sécurisation des données**, en formant et informant nos équipes ainsi qu'en ayant recours à des équipes et outils de sécurité. Nous collectons, stockons et utilisons les données avec la plus grande diligence, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, et nous nous efforçons de maintenir la sécurité et la confidentialité de ces informations.

Responsabilité sociale et environnementale



Le Groupe Voltaire est conscient de son influence sur la société et l'environnement. Grâce à une politique RSE forte, **nous nous engageons à prendre des mesures responsables** pour contribuer positivement à notre communauté et minimiser notre empreinte environnementale, en limitant notre empreinte carbone.

Respect des droits de l'homme et abolition du travail des enfants



Le Groupe Voltaire s'engage **à respecter les principes et droits fondamentaux** tels que décrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme édictée par l'ONU en 1948 ainsi que les conditions de travail requises par les conventions de l'Organisation internationale du travail et le droit du travail en France.

Nous tenons également à ce que nos achats de biens et de services soient interdits à tout fournisseur qui utiliserait des enfants, du travail forcé ou obligatoire, de l'esclavage ou toute autre pratique relevant de l'asservissement ou du travail involontaire. Nous avons mis en place une charte d'achats responsables soumise à l'ensemble de nos fournisseurs.



La procédure d'alerte La p
océdure d'alerte La procédure
a procédure d'alerte La procéc
rte La procédure d'alerte La p
océdure d'alerte La procédure
a procédure d'alerte La procéc



Préambule Préambule Préambule

Le Groupe Voltaire permet à **chaque salarié et partenaire d'alerter**, en conservant la confidentialité, quant à des comportements frauduleux ou dangereux pour la santé individuelle, publique, ou pour l'environnement dans l'entreprise, ou bien de les signaler. Un système d'alerte spécifique est mis à la disposition des collaborateurs et de l'ensemble des parties prenantes.

Ainsi, tout signalement, effectué de façon sincère et désintéressée, sera traité de manière confidentielle, selon le processus établi ci-dessous.

Quelque chose vous préoccupe ? **Parlons-en !**

Le Groupe Voltaire a mis en place un dispositif de recueil et de traitement des **alertes internes et externes**, ouvert aux salariés (en poste ou anciens salariés), aux candidats, aux associés, à la direction, aux partenaires et aux sous-traitants.

Vous êtes un lanceur d'alerte si :

Vous êtes une personne physique, désintéressée de toute contrepartie financière directe, et que vous agissez de bonne foi (c'est-à-dire de façon bienveillante, sans vengeance, et sans colporter des informations mensongères ou erronées).

Vous souhaitez partager toute information sur des faits non éthiques qui se sont produits ou qui sont très susceptibles de se produire. Il pourra s'agir notamment de faits de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de fraude fiscale, de corruption, de blanchiment, de non-respect de l'environnement, d'escroquerie, de discrimination, de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité, de violation du règlement interne ou de la loi, ou de menace ou de préjudice pour un individu ou pour l'intérêt général.

Êtes-vous protégé en tant que lanceur d'alerte ? **Oui.**

En tant que lanceur d'alerte, vous bénéficiez d'une protection contre toute mesure de rétorsion, de représailles ou de discrimination.

Néanmoins, le lanceur d'alerte s'expose à des sanctions civiles et pénales pour diffamation ou dénonciation calomnieuse.

La confidentialité de l'identité des auteurs du signalement, des personnes visées et de tout tiers mentionné dans le signalement est garantie. Les éléments de nature à identifier le lanceur d'alerte ne peuvent pas être divulgués sans son accord. Ils peuvent cependant être transmis à l'autorité judiciaire, dans certains cas.

Comment déposer une alerte ? **Rien de plus simple :**

**1**

Envoyez un courriel à alerte@woonoz.com en spécifiant votre nom et votre prénom, et en décrivant les faits et informations constitutifs de l'alerte ;

**2**

Le comité éthique vous informera dans un **délai de 7 jours ouvrés** de la réception de votre signalement. Il sera analysé en toute confidentialité ;

**3**

Vous serez **informé par écrit**, dans un délai raisonnable, des mesures envisagées ou prises. Ce délai ne peut pas, dans tous les cas, dépasser 3 mois à compter de l'accusé de réception du signalement.

Seules les alertes nominatives et écrites seront étudiées.

Des référents « harcèlement sexuel et agissements sexistes » sont également à votre écoute en interne du Groupe Voltaire ; vous pouvez prendre contact avec eux, en amont ou indépendamment de votre dépôt d'alerte. Leur rôle est de **recueillir les signalements**, d'agir de manière adaptée et d'interagir avec le comité éthique pour les cas de harcèlement présumés.

Lisa Chollat-Namy : lisa.chollat-namy@projet-voltaire.fr

Martin Seignot : martin.seignot@woonoz.com

Pourquoi devrais-je lancer une alerte ?

Grâce à votre alerte, vous pourrez signaler au Groupe Voltaire des **comportements contraires à l'éthique et des actes répréhensibles** le plus tôt possible, avant qu'un éventuel préjudice grave ne se produise. Vous avez ainsi un rôle fondamental d'information, et vous serez protégé en qualité de lanceur d'alerte.

Est-ce que mon alerte est confidentielle ?

Oui, vous êtes d'ailleurs **protégé par la loi**, qui sanctionne toute violation du nom du lanceur d'alerte, des personnes visées ou mentionnées par l'alerte, ou des faits rapportés par l'alerte. Le comité éthique conservera de manière strictement confidentielle tout élément qui permettrait d'identifier le lanceur d'alerte.

Comment puis-je être sûr que mon signalement sera suivi d'une action ?

Le Groupe Voltaire s'est engagé dans une démarche éthique forte. Tous les signalements qui entrent dans le cadre de la loi seront transmis au comité éthique du Groupe Voltaire, qui s'est engagé à un suivi.

Quels traitements pour les données personnelles ?

Conformément à la délibération de la CNIL du 18 juillet 2019, le Groupe Voltaire s'est engagé à ne pas utiliser les données à des fins détournées, à assurer leur confidentialité, à respecter leur durée de conservation limitée, et à procéder à la destruction ou à la restitution de tous les supports manuels ou informatisés de données à caractère personnel au terme de sa prestation.